













B  
657  
Z7M5  
1897





























*leurs destins* et d'après leurs degrés, car les hommes se donnent arbitrairement des lois... ce qui est contraire *au destin des dominateurs* ». De même p. 17, l. 7 et 18, on trouve que les dominateurs (l. 18) remplacent dans la phrase les chefs et les conducteurs de la ligne 7, donc leur sont équivalents, c'est-à-dire désignent aussi les planètes, mais *à un autre point de vue* : Ce même mot dominateur est appliqué aux hommes, p. 19, l. 25; il est opposé à *obéissant* ou *soumis*<sup>1</sup>. Le sens *planètes* suffit encore, p. 13, l. 22; p. 18, l. 20 et 22. Cf. § 26 (note).

g) Le mot *mardito*<sup>2</sup> désigne la marche des planètes, p. 17, l. 11. Car il y est dit que les planètes produisent de bons effets pourvu que *la mardito* soit favorable et qu'elles se trouvent au méridien (voir la note § 31) sur la sphère céleste dans leurs degrés (cf. § 5.) Par exemple : Si a Marte defluens Luna plena vel crescens lumine ad Jovem feratur in opportunis genituræ locis, facit duces ducentes exercitum, potentes, imperiosos et qui sint omni ratione terribiles... Si vero deficiens lumine et a Marte defluens ad Saturnum feratur, facit lunaticos, hæmorrhoidicos, claudos, paralyticos, gibberos, aut si nihil horum fuerit, facit biothanatos. F. M., IV, XI, 8, 9. — Dans le premier cas la *mardito* (la marche de la lune) est favorable, dans le second elle est très défavorable. Le sens de marche ou révolution s'impose aussi p. 18, l. 4, et enfin il suffit p. 15, l. 12.

h) *Les sept* sont les sept planètes, car on lit, p. 13, l. 3 : « ces astres que l'on appelle les sept », et ce texte positif fera tomber, nous l'espérons, la légende des sept éons, et aidera à comprendre un chapitre de la biographie de saint Éphrem<sup>3</sup>. Ces mots ont le même sens p. 29, l. 20.

8. Nous avons peine à concevoir que l'astrologie ait été regardée en Orient comme un crime et un acte de paganisme, car il n'en fut jamais de même chez nous et on raconte qu'un empereur de Russie voulut encore faire tirer un horoscope au grand Euler vers l'an de grâce 1750<sup>4</sup>. Cependant l'apôtre d'Édesse Adai re-

1. *مستجاب*.

2. *مردو*.

3. *Hymni et sermones*, édition de M<sup>r</sup> Lamy, t. II, p. 67.

4. Euler objecta qu'il y avait à la cour un professeur d'astronomie et celui-ci dut sans doute s'exécuter.



































autre est la tranquillité que l'on a dans la santé, fondée sur une bonne espérance<sup>1</sup>, et autre la tranquillité des malades fondée sur une mauvaise espérance, car autre chose est la concupiscence, autre chose est la charité, autre chose la passion, autre chose l'amitié, et nous devons facilement comprendre que le faux amour est appelé concupiscence et, bien qu'il donne un apaisement momentané, il est bien éloigné de l'amour véritable qui nous donne une tranquillité éternelle, incorruptible et indéfectible. »

**Seconde question : Le mal ne vient-il pas de notre nature ?**

21. Je lui dis : « Cet Avida prétend encore que l'homme pèche naturellement, car s'il ne lui était pas naturel de pécher, il ne pécherait pas. »

Bardesane répondit : « Si tous les hommes agissaient de la même manière 10 et n'usaient que d'un seul mode de penser, il serait évident que leur nature les conduit, et qu'ils n'ont pas cette liberté dont je vous ai parlé<sup>2</sup>. Afin de vous faire comprendre ce qu'est la nature et ce qu'est la liberté, je dirai encore : Il est naturel à l'homme de naître, de grandir, d'arriver à l'âge mûr, d'engendrer, de vieillir en mangeant, buvant, dormant et veillant, puis de mourir. Ces choses, étant naturelles, arrivent à tous les hommes, et non seulement à tous les hommes, mais aussi à tous les animaux qui ont la vie, et quelques-unes de ces choses arrivent aussi aux plantes. C'est l'œuvre de la nature<sup>3</sup>, qui agit, crée et produit tout comme cela lui a été ordonné.

« La nature est conservée par les animaux même dans leurs actions<sup>4</sup>. Car le lion mange naturellement de la chair, aussi tous

1. L'espoir d'une récompense future, car Bardesane enseigne que l'homme sera jugé au dernier jour (§ 33), ce qui est bien notre jugement dernier.

2. C'est le raisonnement de saint Thomas : *Naturæ autem est proprium tendere ad unum. Si ergo aliquis effectus naturalis non est unus, non potest per se esse causa ejus aliqua virtus naturalis* (*Contra gentiles*, l. III, ch. xcii).

3. Φύσις. — Ce mot est en particulier dans *la Cause des causes*. Il désigne ici les forces naturelles, par opposition à *طبع* qui désigne la nature d'un individu.

4. Il n'en est pas de même pour l'homme qui agit d'après sa volonté. Bardesane montre donc que le domaine de la nature est plus étendu chez l'animal que chez l'homme. Eusèbe, dans son résumé, n'a pas mis cette nuance en relief.























dans le même climat (que précédemment), pour ceux qui ne sont pas de la race et de la doctrine des *Brahmanes*. (Elle leur ordonne) de servir les idoles, de forniquer, de tuer et de faire d'autres choses odieuses qui ne plaisent pas aux *Brahmanes*. — Et dans ce même climat de l'*Inde*<sup>1</sup> il y a des hommes qui mangent habituellement de la chair humaine comme les autres peuples mangent la chair des animaux. Et les mauvaises étoiles (planètes) n'obligent pas les *Brahmanes* à faire des actions mauvaises et impures, et les bonnes étoiles<sup>2</sup> ne persuadent pas au reste des *Hindous* de ne pas faire le mal, ni les planètes bien placées dans les endroits qui leur conviennent et dans les signes humains du zodiaque<sup>3</sup> ne purent persuader aux anthropophages de renoncer aux nourritures impures et odieuses<sup>4</sup>.

38. LOIS DES PERSES<sup>5</sup>. Les *Perse*s se donnèrent la loi de prendre pour femmes leurs sœurs, leurs filles et leurs petites-filles, 21 quelques-uns vont encore plus loin et prennent aussi leurs mères. Quelques-uns de ces *Perse*s se dispersèrent et habitèrent en *Médie*, dans l'*Atrapatène*, dans le pays des *Parthes*, en *Égypte* et en *Phrygie*. On les appelle *Mages* et dans tout pays et tout climat où ils se trouvent, ils obéissent à la loi imposée à leurs pères. — Et nous ne pouvons pas dire que pour tous les *Mages* et pour le reste des *Perse*s<sup>6</sup>, Vénus était placée avec la lune et avec Saturne dans la maison de Saturne, dans ses degrés, en la présence de Mars<sup>7</sup>.

*abstin.*, l. IV, éd. de Burigny, p. 310-311 : « La loi ne leur a imposé (aux *Brahmanes*) aucune nécessité. En permettant aux autres de manger de la chair, elle a laissé à ceux-ci la liberté de faire ce qu'ils voudraient... La loi ne défend pas au commun des hommes d'avoir commerce avec les courtisanes... Elle ne défend point de passer sa vie dans les cabarets... »

1. Lire: 𐎠𐎡𐎣𐎤.

2. Jupiter et Vénus, *Cause des causes*, p. 208.

3. *In humanis signis...* *F. M.*, III, iv, 21. On appelle signes humains ceux que étaient représentés par un homme comme les Gémeaux. Ils devaient sans doute porter à l'amour des hommes.

4. Cette dernière phrase, qui est cependant exigée par le texte précédent, ne se trouve ni chez Eusèbe, ni dans les *Récognitions*.

5. Cf. Tertull., *Adv. Nat.*, I, 18; Orig., c. *Cels.*, p. 248, 331; Clem., *Hom.*, XIX, 19, C. Agathias le scolastique, sous Justinien, attribue encore la même habitude aux *Perse*s et cite les exemples anciens de Sémiramis et de Parisatis (livre II).

6. Il faut sous-entendre : au moment de leur naissance.

7. La maison de Saturne est le Verseau et le Capricorne (*F. M.*, II, II, 5) et les







commet un petit vol est flagellé, puis laissé. Depuis le passage de l'Euphrate jusqu'à l'Orient, si l'on reproche à quelqu'un d'être un voleur ou un meurtrier, il ne s'en fâche pas beaucoup, mais si on lui reproche de coucher avec les mâles, il se venge jusqu'à la mort.

44. LOIS (DES GRECS). 23<sup>1</sup> . . . . .

Dans tout l'Orient, ceux qui se souillent et sont connus (comme tels) sont tués par leurs pères et leurs frères, bien souvent aussi les lois des Orientaux<sup>2</sup> ne leur accordent pas de tombeaux.

45. Dans le nord au contraire, chez les Germains et leurs voisins<sup>3</sup>, les jeunes garçons bien faits sont épousés par les hommes qui font même des festins à cette occasion et cet acte n'entraîne pour eux ni honte ni opprobre à cause de leur loi. — Il est cependant impossible que l'horoscope de tous ceux qui tombent en Gaule dans cet opprobre comprenne Mercure avec Vénus dans la maison de Saturne, dans les confins de Mars et dans les signes du zodiaque situés (alors) à l'occident, car il est écrit que les

1. Ce passage a été gratté au couteau, évidemment par un Grec qui supprimait ceci, mais laissait subsister les imputations analogues contre les Gaulois et les Germains. Le sens du texte est donné dans Eusèbe; il accuse les sages d'entre les Grecs de n'avoir pas honte de tomber dans la pédérasie. Voir la note 3 ci-dessous.

2. Ces mots « lois des Orientaux » doivent être supprimés ou introduits dans le texte comme ici, car ils ne peuvent constituer un titre.

3. MM. Merx et Hilgenfeld se sont demandé si l'on ne pourrait pas supprimer les *Germains* dans ce passage. — Nous croyons qu'ils y figurent au même titre que les Gaulois, c'est-à-dire en vertu d'une légende d'origine grecque. Car César et Tacite, qui connaissaient les Gaulois et les Germains, ne leur attribuent pas cette coutume, tandis que les Grecs, qui la constataient chez eux (cf. Platon, *Lois*, l. VIII, trad. Cousin, p. 110; Élien, *Variæ Historiæ*, l. XIII, ch. v; Xénophon, *République de Sparte*, ch. II. Une loi même autorise ce commerce chez les Crétois, Aristote, *Politique*, II, VII, 5), la transportèrent à d'autres peuples. Aristote (*Politique*, II, VI, 7) l'attribue aux Celtes, en vertu d'un rigoureux syllogisme : « Les guerriers, dit-il, sont portés au commerce des femmes et des hommes, or, les Celtes sont guerriers, donc... » Diodore de Sicile (livre V) l'attribue aux Gaulois, mais ses Gaulois sont roux, habitent au Nord des Celtes jusqu'aux monts Hercyniens et à la Scythie, on raconte même que ces derniers sont anthropophages; enfin, le Rhin et le Danube sont en Gaule. Voilà donc des Gaulois qui ressemblent beaucoup aux Germains. Enfin, Strabon, IV, IV, 6, l'attribue aux Celtes, mais un peu plus haut (2), il écrivait : à notre époque, tous les Gaulois sont pacifiés et obéissent aux Romains qui les ont subjugués, mais ce que nous en disons, nous le tirons des temps antérieurs et des *habitudes qui subsistent encore chez les Germains*. En somme, les assertions des écrivains grecs qui transportaient leurs coutumes chez les peuples de l'extrémité nord-ouest du monde connu ne peuvent prévaloir contre le silence de César qui nous aurait certes conté cette piquante particularité si elle avait existé.























est l'obscurité. Alors, au bruit de ce tumulte, descendit le Verbe de la pensée du Très-Haut, c'est-à-dire le Messie<sup>1</sup>; il retrancha l'obscurité du milieu des êtres purs, elle fut chassée et tomba dans la profondeur de sa nature, et il rétablit chacun des êtres dans son ordre par le mystère de la croix.

Et du mélange de ces êtres avec l'obscurité leur adversaire, il fonda le monde présent et décréta qu'ils ne se mélangeraient plus, et le mélange présent fut purifié par une conception et un enfantement pour jusqu'à la fin.

61. Nous faisons à ce système de nombreuses objections : 1° Comment démontrer que tout se passe comme tu le dis? par la nature ou par le livre de l'ancien ou du nouveau (Testament)<sup>2</sup>. 2° Moïse, les prophètes et les apôtres ne parlent pas comme toi; ils disent que le Messie vint à la fin des temps<sup>3</sup>, renouvela la création que Dieu avait créée et sauva l'homme qui avait péché et était tombé. 3° De deux choses l'une, ou bien Dieu prévint le mélange des êtres avec le mal, d'où proviennent tous les maux; s'il l'a prévu, pourquoi n'a-t-il pas fait le monde avec les natures pures avant que le mal ne se mélangeât avec elles? Et encore s'il l'a prévu et n'a pu empêcher le mélange de l'obscurité avec les êtres purs, il était donc un être faible, et comment pourrait-il maintenant chasser l'obscurité (du sein) des êtres purs, lui qui n'a pas pu auparavant l'empêcher de se mélanger avec eux? Et s'il n'a pas prévu ce mélange, il est donc insensé et sans intelligence<sup>4</sup>? 4° Nous dirons encore au sujet de ces êtres : ou bien ils désirèrent par leur propre volonté se mélanger ensemble, ou

1. Il s'agit ici non de l'Incarnation, mais de la création du monde actuel.

2. Il est permis à tout philosophe de faire des hypothèses.

3. Moïse Bar Cépha ignore que des orthodoxes devaient expliquer certains pluriels, par exemple : *Faisons l'homme*, en supposant qu'il s'agissait là de la Trinité toute entière et devaient appliquer au Messie les paroles de la Sagesse : *Quando præparabat cælos aderam, cum eo eram cuncta componens* (Prov., VIII, 27 et 30). Bardesane, s'il a professé, étant chrétien, la théorie que lui prête Moïse, n'a pas été beaucoup plus loin en attribuant la création plus spécialement au Fils, quitte à le faire venir encore à la fin des temps.

4. C'est l'argumentation d'Avida transportée à un sujet un peu différent. Nous renvoyons donc Moïse aux *Lois des pays* (première question et réponse). L'analogie est d'autant plus complète que Bardesane attribue aux éléments une certaine liberté. Dieu aurait donc dû les en priver, etc.



car ceux-ci furent les instruments <sup>1</sup> qui firent monter l'obscurité vers la lumière<sup>2</sup>. De même que le bois sec est l'instrument qui fait monter le feu, ainsi ces êtres servirent d'instrument à l'obscurité pour quitter son côté et sa place. — On voit par tout cela que ce monde n'a pas été constitué par le mélange de cinq êtres comme Bardesane l'a dit follement et faussement<sup>3</sup>.

1. .

2. Moïse persiste à traiter les éléments comme de la matière inerte, tandis que, pour Bardesane, ils sont force et matière et, pour lui, force implique (cf. § 17 et 58) une certaine liberté. Enfin, Moïse ressasse encore l'objection d'Avida.

3. Du moins, ce n'est pas l'argumentation de Moïse qui nous convaincra. Après comme avant cette argumentation, la théorie de Bardesane, en supposant qu'elle est bien de lui, est analogue aux imaginations des autres philosophes sur ces sujets inabordables et pourrait être défendue, si l'on n'avait mieux à faire; car admettre cinq éléments ou quatre éléments, leur donner un plus ou moins grand nombre de propriétés, ne constitue pas une différence spécifique entre deux théories.













































































































































































